

5489

M.L.P/ND.D.MB/SEMINAIRE
REPUBLIQUE DU SENEGAL
UN PEUPLE - UN BUT - UNE FOI

MINISTERE DE LA FEMME DE L'ENFANT
ET DE LA FAMILLE

BUREAU DE COORDINATION TECHNIQUE

**PROJET D'APPUI AUX GROUPEMENTS
DE PROMOTION FEMININE**

**SEMINAIRE SUR LA PASSATION DES MARCHES
ET LES DECAISSEMENTS ORGANISE PAR LA BANQUE
AFRICAINNE DE DEVELOPPEMENT DU 08 AU 18 DECEMBRE
1997 AU CENTRE AFRICAIN D'ETUDES SUPERIEURES EN GESTION
(CESAG) A DAKAR**

DECEMBRE 1997

VISITE DU PROJET D'APPUI AUX GROUPEMENTS DE PROMOTION FEMININE

I/- QUELS SONT LES OBJECTIFS IDENTIFIES DU PROJET ?

- . Objectifs sectoriels ?
- . Objectifs du Projet ?
- . Réalisations ?
- . Activités ?

Objectifs sectoriels -

Dans le cadre de sa politique de lutte contre la pauvreté, le Gouvernement de la République du Sénégal à travers le PAGPF (Projet d'Appui aux Groupements de Promotion Féminine), vise la promotion de la femme Sénégalaise.

Objectifs du Projet -

Le PAGPF vise principalement l'amélioration de la condition socio-économique de 25.000 Femmes et environ 5.000 enfants par le biais de 500 GPF des cinq régions ciblées, à savoir : Dakar - Thiès - Diourbel - Kolda et Tambacounda.

Stratégie : Approche intégrale et participative en direction des populations les plus défavorisées et les plus démunies.

REALISATIONS -

Pour atteindre ces résultats, le Projet mettra en place les réalisations suivantes :

- 1- Un système de formation en Alphabétisation Fonctionnelle et en Information Education et Communication (IEC), capable d'atteindre 10.000 femmes par an.
- 2- Un système de soutien et de conseil à 500 Groupements de femmes, en projets d'investissements pour générer des revenus supplémentaires ainsi que la mise en place d'un Fonds de Crédit de 600 millions de F CFA pour la réalisation de ces investissements.
- 3- Un réseau de 100 Garderies Educatives et Sanitaires privées pour environ 5000 enfants par la formation de 200 auxiliaires en pédagogie psycho-sanitaire, ainsi que la fourniture d'un équipement de base nécessaire aux garderies ainsi créées.

4- La mise en place de 50 Cases-foyers pour des Groupements de Promotion Féminine dans les villages enclavés des Régions défavorisées, ainsi que leurs équipements.

5- La mise en place d'équipements Agro-Alimentaires (50 moulins) et le fonçage de 30 puits équipés de 50 pompes manuelles pour alléger les travaux domestiques des femmes dans les villages enclavés des zones défavorisées.

6- Capacité des leaders de la Fédération Nationale des Groupements de Promotion Féminine (FNGPF), en matière d'auto-gestion des projets.

ACTIVITES -

Il faut noter tout d'abord que pour mener à bien ce programme, le Sénégal a obtenu, dans le cadre d'un cofinancement parallèle, deux prêts des bailleurs de fonds ci-après :

a)- Le Fonds Africain de Développement du groupe de la BAD en ce qui concerne la prise en charge des composantes suivantes :

- Alphabétisation Fonctionnelle et IEC
- Génération de Revenus et Crédit
- Renforcement du Ministère de la Femme, de l'Enfant et de la Famille et du Bureau de Coordination Technique.
- Renforcement de la Fédération Nationale des Groupements de Promotion Féminine et de la Cellule d'Exécution du Projet.

b)- Et le Fonds Nordique de Développement qui finance les autres composantes qui sont

- Garderies Educatives et Sanitaires
- Cases-Foyers
- Agro-Alimentaire et Hydraulique.

Après avoir satisfait aux conditions préalables à la mise en vigueur des Prêts, la Cellule d'Exécution du Projet s'est attelée aux tâches suivantes :

- . Recrutement de l'Assistance Technique Nationale et Internationale.
- . L'élaboration du planning global de l'exécution du Projet pour 4 ans, des plannings d'exécution des Composantes par année, semestre et trimestre.
- . L'élaboration des critères de sélection des Groupements.
- . La soumission à la BAD des CV de six homologues.
- . Un plan détaillé relatif aux différents types et domaines de formation y compris les modalités de sélection des candidats, les lieux et dates, les contenus de chaque type de formation, ainsi que les organismes chargés de son exécution.
- . L'élaboration d'un plan d'administration et de gestion du Fonds, le manuel de pro-

cédure à soumettre à la BAD avant le décaissement des premières sommes du Fonds de Crédit.

- . L'acquisition des véhicules, du mobilier de la Cellule d'exécution du Projet.
- . La réhabilitation des locaux devant abriter le siège du Projet.
- . Le recrutement du CTP et de l'Assistance technique nationale.

Une fois toutes ces opérations préliminaires terminées, la CEP avec à sa tête son Directeur a arrêté sa stratégie d'intervention en commençant par l'identification du département prioritaire au niveau de chacune des cinq Régions ciblées qui en comporte trois.

Après, ce fut une grande campagne de sensibilisation à travers les cinq Régions, et à la fin la sélection des 500 Groupements avec lesquels le Projet devra travailler.

Activités au niveau de chaque composante -

ALPHABETISATION FONCTIONNELLE -

- . Elaboration des critères de sélection des Assistantes Villageoises
- . Elaboration de plans de formation des Assistantes Villageoises et des Agents-relais
- . Sélection des Assistantes Villageoises par les groupements.
- . Organisation de séminaires de formation en Alphabétisation Fonctionnelle au bénéfice de 35 Agents-Relais.
- . Recyclage de 35 Agents-relais et Formation initiale aux techniques de suivi-supervision des classes d'Alphabétisation.
- . Conception et traduction en langues nationales :
 - du manuel d'Alphabétisation Fonctionnelle
 - du manuel de post-alphabétisation
 - du manuel de gestion de moulins et des points d'eau
 - du manuel sur les unités de production de briques
 - du manuel sur le code de la famille
- . Formation de 463 Assistantes Villageoises en Alphabétisation Fonctionnelle
- . Ouverture de 500 Classes d'Alphabétisation Fonctionnelle
- . Formation des Femmes leaders de la Fédération Nationale des Groupements de Promotion Féminine et de la Fédération des Associations Féminines du Sénégal (FAFS) aux techniques de transcription des langues nationales.
- . Production de matériel didactique
 - 20.000 Syllabaires
 - 20.000 livrets de calcul en langues nationales pour 500 classes
- . Recrutement de 89 Moniteurs pour l'encadrement des Assistantes Villageoises de faible niveau académique.

COMPOSANTE IEC -

- . Missions de terrain en vue de la sensibilisation de tous les partenaires sur les objectifs du Projet, son démarrage pour leur implication réelle. Sont ainsi concernés les populations bénéficiaires, les techniciens, les décideurs, les leaders d'opinion.
- . Enquêtes socio-économiques menées avec l'encadrement à la base en vue de l'identification des thèmes de sensibilisation selon les spécificités zonales.
- . Causeries et Conférences organisées au sein de chaque groupement féminin et association féminine, par l'encadrement à la base sous la supervision de la composante.
- . Conception et production de documents.
 - Stratégie "IEC/PAGPF"
 - Manuel sur les méthodes naturelles de conservation des Produits Agricoles
 - Manuel d'information sur l'Assainissement
 - Code de la famille : version ouolof
 - Dépliants d'information sur le PAGPF, le Crédit
 - Affiches - problèmes
 - Programme de sensibilisation médiatique annuel

UNITE PEDAGOGIQUE ET FORMATION -

- . Définition d'une formation en cascade
- . Identification des besoins de formation auprès des cibles
- . Définition et élaboration concertées des programmes de formation avec les différentes composantes
- . Conception des outils pédagogiques
- . Conception du plan de formation du PAGPF
- . Séminaire de mise à niveau des membres de la CEP
- . Formation de 35 Agents-relais en Alphabétisation Fonctionnelle
- . Formation de 200 Auxiliaires de Garderie
- . Formation des membres de la CEP aux techniques d'utilisation des méthodes participatives
- . Formation de 35 Agents-relais en élaboration et gestion de Projets
- . Recyclage de 35 Agents-relais en Alphabétisation Fonctionnelle
- . Formation de 42 Membres des comités de gestion d'unités de production de briques.
- . Formation de 463 Assistantes Villageoises en Alphabétisation Fonctionnelle.
- . Formation des responsables de la FNGPF et de la FAFS aux techniques de transcription en langues nationales et en élaboration, gestion de projet

COMPOSANTE GENERATION DE REVENUS ET CREDIT -

- Missions de terrain en vue de la sensibilisation et de l'information des Groupements sur les objectifs et la mission assignés à la composante.

- Elaboration d'un manuel de procédures soumis à l'Approbation de la BAD avant décaissement des Fonds.
- Production de divers outils de travail.
 - . Canevas d'élaboration et de présentation d'un Projet
 - . Fiche d'identité du groupement bénéficiaire
 - . Fiche de suivi et d'évaluation du projet financé
- Formation de formateurs au bénéfice de 35 Agents-relais en élaboration et gestion de projet.
- Formation de 500 Assistantes Villageoises en gestion de projets.
- Financement de 203 projets pour un montant de 392.506.670 FCFA.
- Missions de suivi-évaluation-conseil en ce qui concerne les projets financés.
- Réception et analyse de nouveaux projets soumis en vue d'un financement.

GARDERIES EDUCATIVES ET SANITAIRES -

- . Elaboration du plan d'action de la composante.
- . Enquêtes spécifiques au niveau des 5 Régions en vue de la sélection des Garderies à réhabiliter, restaurer et équiper.
- . Organisation de journées de réflexion sur la problématique Garderies
- . Formation de 35 jours de 200 auxiliaires issues des Groupements.
- . Réhabilitation, restauration et équipement de 19 Garderies
- . Construction et équipement de 19 Garderies jumelées à des Cases-foyers
- . Appui en formation et équipement de 85 Garderies.
- . Organisation et tenue d'un séminaire-atelier sur le thème : "Quelles perspectives pour les Garderies d'Enfants au SENEGAL".
- . Voyages d'études au Danemark et jumelage de deux garderies Sénégalaises avec deux Garderies DANOISES.
- . Confection de matériels didactiques
- . Suivi, évaluation des activités programmées.
- . Financement de projets d'accompagnement.

COMPOSANTE AGRO-ALIMENTAIRE ET HYDRAULIQUE -

- . Identification des Groupements Féminins bénéficiaires sur la base de critères socio-économiques et techniques, critères liés à la pénibilité de l'exhaure, au déficit en eau (nombre de puits, taille des populations, état des ouvrages existants)
- . Etude et mise en place de systèmes appropriés, par :
 - Des enquêtes d'identification des besoins
 - Mission de terrain en vue de l'expertise des sites d'ouvrages
 - Elaboration des dossiers d'Appel à la concurrence ou demande locale de quotation

- . Définition et mise en place de système de gestion approprié et de maintenance fonctionnelle des équipements.
- . Définition des modules de formation appropriés sur les plans technique et managérial et plus particulièrement en direction des cibles suivantes :

AGRO-ALIMENTAIRE -

- . Meuniers
- . Mécaniciens
- . Comités de gestion des moulins

HYDRAULIQUE -

- . Gérants de pompes
- . Comités de gestion des points d'eau

VOLET HYDRAULIQUE -

- . 23 puits villageois dont 19 équipés de pompes manuelles et 03 d'électropompes et un pompage solaire.
- . 18 puits maraîchers équipés de portiques d'exhaure.
- . 04 Adductions d'eau dont 02 en cours et 02 terminées.
- . Mise en place d'un programme maraîcher pour 18 Groupements Féminins avec le concours du Fonds de crédit pour une enveloppe de 9.000.000 de FCFA.
- . Formation des comités villageois en gestion communautaire des systèmes hydrauliques.
- . Formation de 46 gérants de pompes.

VOLET AGRO-ALIMENTAIRE -

- . Acquisition et mise en place de 71 Moulins à mil
- . Acquisition et mise à disposition de 4 stocks de pièces de rechange de moulins.
- . Formation de 70 Comités de Gestion
- . Formation de 140 opérateurs
- . Mise en place d'un plan de maintenance et de suivi-évaluation des équipements.

COMPOSANTE CASES-FOYERS -

- . Démarche participative avec implication des femmes à la mise en oeuvre du Programme.
- . Conception et réalisation de plans, maquettes, prototypes.
- . Mission de terrain pour l'identification et l'acquisition des terrains
- . Confection de dossiers d'Appel d'offres
- . Mise en chantiers de 49 Cases-foyers

- . Réception des travaux
- . Mise en place des équipements
- . Constitution des comités de gestion au niveau de l'ensemble des cases-foyers et identification des activités à développer.
- . Mise à disposition d'une enveloppe pour les Cases-foyers en vue du financement de projets d'accompagnement (2 à 3 millions/Type case-foyer).
- . Mise en place de 24 Unités de production de briques et formation des femmes en production et gestion des unités. (promotion de l'entrepreneuriat)

II/- QUELS SONT LES BAILLEURS DE FONDS EXTERIEURS QUI PARTICIPENT AU FINANCEMENT DU PROJET ? DANS QUELLES PROPORTIONS ?

Le PAGPF bénéficie d'un cofinancement parallèle de deux bailleurs de fonds : Le FAD du groupe de la BAD pour 3.776.313 Unités de Compte et le Fonds Nordique de Développement pour 3.700.000 droits de tirages spéciaux, la coopération bilatérale du Royaume de Belgique pour 75.000.000 de Francs CFA.

III/- QUELS SONT LES TERMES DU PRET : MONTANT ? DUREE DU PRET ? DIFFERE D'AMORTISSEMENT ? TAUX D'INTERET ? COMMISSIONS D'ENGAGEMENT ? FACTURATION DES REMBOURSEMENTS ?

Termes du Prêt FAD :

La République du Sénégal remboursera le principal du prêt après un différé d'amortissement de 10 ans, à compter de la date de signature de l'accord sur une période de 40 ans, à raison de 1 % par an entre les onzième et vingtième années de ladite période et de 3 % par an par la suite.

Le prêt sera remboursé par des versements semestriels et consécutifs dont le premier sera effectué le 01 Janvier ou le 01 Juillet, selon celle des deux dates qui suivra immédiatement la fin du différé d'Amortissement.

Commission de services - La République du Sénégal paiera une commission de service de 0,75 % l'an sur le montant du prêt décaissé et non encore remboursé.

Commissions d'engagement - Il n'est pas prévu de commission d'engagement.

TERMES DU PRET FND -

La République du Sénégal remboursera le principal du prêt après un différé de 10 ans, à compter de la date de signature de l'accord sur une période allant du 15 mai 2002 au 15 Novembre 2031. Le prêt sera remboursé par des versements semestriels et consécutifs. Le taux applicable aux versements entre le 15 Mai 2002 et le 15 Novembre 2011 sera de 1 % sur le principal et de 2 % par la suite jusqu'en l'an 2031.

Commissions de services - La République du Sénégal paiera une commission de services de 0,75 % par an sur le montant du prêt décaissé et non encore remboursé.

Commission d'engagement - La République du Sénégal paiera une commission d'engagement de 0,50 sur le montant non décaissé.

IV/- QUELLES SONT LES CONDITIONS D'ENTREE EN VIGUEUR DU PRET -

Ces conditions sont les mêmes aussi bien pour le prêt FAD, que le prêt FND, la BAD étant Chef de file.

Elles sont les suivantes :

L'entrée en vigueur de l'accord de prêt est subordonnée à la réalisation par la République du Sénégal des conditions suivantes.

1- Fournir au FAD l'arrêté Ministériel portant création du Bureau de Coordination technique des Projets Femme au sein du Ministère de la Femme, de l'Enfant et de la Famille.

2- La preuve de la nomination d'une coordinatrice du BCT dont le C.V aura été préalablement approuvé par le FAD.

3- La preuve de la création d'un comité interministériel présidé par le Ministre de la Femme, de l'Enfant et de la Famille chargé de coordonner et suivre les interventions des agents et techniciens du Projet.

4- La preuve de l'attribution à la FNGPF des sites et bâtiments nécessaires pour la Cellule d'Exécution du Projet.

5- La preuve de la création de la Cellule d'Exécution du Projet au sein du BCT et la preuve de la nomination d'un Directeur dont le Curriculum Vitae aura été préalablement approuvé par le FAD.

6- L'engagement de transmettre au FAD pour approbation le protocole d'exécution (contrat) à passer avec la FNGPF définissant les objectifs et les modalités de collaboration.

7- La preuve de l'ouverture d'un compte bancaire au nom du Projet destiné à recevoir les ressources du Prêt.

8- Avant l'utilisation du Fonds de Crédit, la preuve de l'ouverture d'un compte spécial auprès d'une banque commerciale, destiné à recevoir les fonds du Crédit prévu dans le cadre du Projet.

9- La preuve de la conclusion de la convention de financement avec le Fonds Nordique ou que ce dernier s'est engagé par écrit à participer au financement du Projet.

V/- QUELLE PLACE RESERVE -T-ON AUX ENTREPRISES ET PRESTATIONS DE SERVICES NATIONAUX ET ETRANGERS -

A/- Prêt FAD -

*** ACQUISITION DE BIENS ET TRAVAUX -**

- . Les travaux de réaménagement des locaux attribués au Projet, feront l'objet d'un appel d'offres local.
- . Les équipements de bureau, les mobiliers et les véhicules seront acquis par demande locale de cotations.
- . Le matériel pédagogique pour la formation fera l'objet d'acquisition directe auprès de l'Institut National d'études et d'action pour le développement de l'Education (INEADE) ou auprès d'autres entités spécialisées équivalentes.

*** ACQUISITION DES SERVICES :**

- . Les services de l'Assistance Technique pour le poste de Conseiller Technique Principal requis au titre du Projet seront acquis par appel d'offres sur la base d'une liste restreinte, conformément aux directives arrêtées par le FAD le 28 Novembre 1986 : Appel d'offres international.
- . Les services des autres assistants techniques et des spécialistes ponctuels nécessaires aux missions de courte durée feront l'objet d'un appel d'offres sur la base d'une liste restreinte limitée aux consultants nationaux et régionaux.

B/- PRET DU FONDS NORDIQUE -

Prêt FND -

*** ACQUISITION DE BIENS ET TRAVAUX**

- . L'acquisition des équipements des cases-foyers et des garderies obéit aux procédures d'appel d'offres des Pays Nordiques. Seuls les Pays membres du Fonds Nordique peuvent participer à ces appels d'offres sur la bse de liste restreinte
- . Le recrutement de l'Assistance Technique Internationale obéit aux mêmes règles.
- . Pour ce qui est de l'acquisition de véhicules, du recrutement de l'Assistance techni-

que nationale, l'emprunteur est autorisé à procéder à une demande locale de cotation sur la base d'une liste restreinte.

VI/- LES COÛTS DES APPELS D'OFFRES ONT-ILS CONFIRME LES COÛTS D'OBJECTIFS FIXES DANS LE RAPPORT D'EVALUATION. AVEZ-VOUS CONSTATE DES RELIQUATS SIGNIFICATIFS ? COMMENT SOUHAITEZ-VOUS INVESTIR CES FONDS SUBSIDIAIRES

Les coûts des appels d'offres ont confirmé les coûts d'objectifs dans la mesure où aucune catégorie (Assistante Technique, Equipement) devant faire l'objet d'un appel d'offres local ou international n'a enregistré un excédent significatif.

VII /- Peut-on consulter l'organigramme du BEP ?

Oui.

VIII/- PAR QUELLES PROCEDURES D'ACQUISITION DES BIENS ET SERVICES EST-ON PASSE SUR LE TERRAIN ?

Les procédures prévues dans l'accord de prêt dont il a été question plus haut ont été suivies.

IX/- QUELLES ONT ETE LES DUREES MOYENNES DES PROCEDURES D'ADJUDICATION POUR :

- . Les appels d'offres locaux
 - . Les consultations locales
 - . Les appels d'offres internationaux
- La durée moyenne pour les appels d'offres locaux s'est présentée comme suit :
 - . Génie Civil cases-foyers : 11 Mois
 - . Fournitures matériaux cases-foyers : 06 Mois
 - . Génie Civil Agro-alimentaire et Hydraulique : 13 mois
 - Celle des consultations locales : 45 jours.
 - Celles des appels d'offres internationaux : 05 mois.

X/- LE DIRECTEUR DU BEP A -T-IL ETE ASSOCIE AUX ETUDES PRELIMINAIRES (IDENTIFICATION, ETUDE DE MARCHE, ETUDE DE RENTABILITE ECONOMIQUE, EVALUATION DU PROJET) ?

Oui, à certaines étapes seulement de l'évaluation.

XI/- LE DIRECTEUR DU BEP A -T-IL PARTICIPE AUX NEGOCIATIONS SUR L'ACCORD DE PRET SI OUI SERAIT-IL PRET A RECONDUIRE LES MEMES TERMES DU PRET POUR UN PROJET SIMILAIRE DANS L'AVENIR ?

Le Directeur n'était pas présent aux négociations sur l'accord de prêt relatif au FAD mais en ce qui concerne les négociations concernant le prêt FND le Directeur du Projet faisait parti de la délégation Sénégalaise.

XII/- DE QUELLE AUTONOMIE JOUIT LE BEP PAR RAPPORT AU MINISTERE DE TUTELLE

Question difficile.

XIII/- LE MINISTERE DES FINANCES VOUS TIENT-IL REGULIEREMENT AU COURANT DES DIFFERENTS DECAISSEMENTS ?

Rarement.

XIV/- CE PROJET A-T-IL NECESSITE DES REFORMES POLITIQUES OU INSTITUTIONNELS

Qu'entendez-vous par cette question ?

XV/- CE PROJET A-T-IL ETE PRECEDE PAR UNE OPERATION PILOTE A TITRE EXPERIMENTAL ?

Non. Ce projet est lui-même pilote car c'est la première fois que la Banque finance un tel projet en Afrique Francophone. D'ailleurs il est entrain de faire tâche d'huile dans la sous-région (Guinée - Mali - Bénin etc...)

XVI/- LE CALENDRIER INITIAL D'EXECUTION EST-IL RESPECTE INTEGRALEMENT OU Y A T-IL EN DES MODIFICATIONS APPRECIABLES ET POUR QUELLES RAISONS ?

Le calendrier initial n'a pas été respecté. L'accord de prêt a été mis en vigueur le 09 Juillet 1992 et la clôture fixée au 31 Décembre 1997 ; Mais les suspensions successives que la mise en oeuvre a enregistrées n'ont pas permis de tenir nos programmes dans les délais. La Composante qui a le plus souffert est la Composante Alphabétisation qui a vu ses programmes connaître un glissement. Le Gouvernement face à la situation, a demandé et obtenu de la BAD une prorogation de la date de clôture d'une année, c'est-à-dire au 31 Décembre 1998.

XVII/- AVEZ-VOUS CONSTATE EN COURS D'EXECUTION DES LACUNES DUES A UNE MAUVAISE PREPARATION DU PROJET ?

**XXII/- COMMENTAIRE SUR LE DEGRE DE SATISFACTION DES TROIS CRITERES :
COUT, DELAI, QUALITE.**

. En ce qui concerne le coût, nous n'avons aucune inquiétude quant à sa maîtrise par rapport aux objectifs fixés certaines catégories, à la faveur d'une révision de la liste des biens et services ayant fait l'objet d'une ré-allocation par le biais d'autres catégories largement dotées initialement : c'est le cas des catégories fonctionnement et équipements.

. Quant au délai, nous notons que malgré les suspensions, la plupart de nos objectifs ont été atteints et l'année de prorogation servira pour l'essentiel à consolider les acquis.

. Pour ce qui est de la qualité, la meilleure évaluation est celle provenant de nos partenaires dont les échos qui nous parviennent sont très favorables.